

CIQ de Venelles
91 chemin du bout des plaines
13770 Venelles

Monsieur le Préfet
des Bouches du Rhône

Venelles, le 30 mars 2022,

Monsieur le Préfet,

Le CIQ de Venelles souhaite par la présente vous interroger sur le calendrier de prise de décision concernant la réduction de la vitesse autorisée sur l'autoroute A51 au nord d'Aix en Provence depuis la sortie 12 « Les Platanes » jusqu'à la sortie 14 « Meyrargues ».

En effet, cette décision a déjà été prise pour les tronçons Est, Ouest et Sud des autoroutes arrivant et partant d'Aix en Provence ramenant la vitesse autorisée à 90 km/h. Concernant le tronçon Nord, vous avez déjà été saisi en 2021 par les élus concernés dont Maryse Joissains ex-Maire d'Aix-en-Provence et ex-Présidente du Territoire et Arnaud Mercier maire de Venelles.

Nous avons relancé récemment le maire de Venelles et avons obtenu la réponse suivante : « le Préfet a lancé des études d'impact air-bruit dont nous attendons les résultats ».

Diminution des pollutions atmosphérique et sonore, baisse de la consommation de carburant, amélioration de la sécurité et réduction des bouchons sont des objectifs majeurs de santé publique auxquels la décision de limiter la vitesse à 90 km/h sur autoroute contribue de manière efficace, immédiate et sans coût.

De ce fait, au-delà des précautions prises et des études menées, les Venellois ne comprennent pas pourquoi ce qui a déjà été considéré comme possible et nécessaire pour la majeure partie des autoroutes aixoises et marseillaises ne le serait pas pour le nord d'Aix (Puyricard, les Platanes, Venelles).

Ne doutant pas de votre capacité à trancher, décider et faire appliquer les meilleures pratiques, nous restons dans l'attente d'une réponse précise de votre part sur le calendrier de décision concernant cette question et vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, nos respectueuses salutations.

Dominique Tesnière

Président du CIQ de Venelles

François d'Hauthuille

Vice-président du CIQ de Venelles

CC : M. le Président du Conseil de Territoire d'Aix en Provence, Mme le Maire d'Aix en Provence, M. le Maire de Venelles, M. le Sous-Préfet d'Aix en Provence.